



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° CM 03/2017

LA MISE EN PLACE D'UNE METHODOLOGIE DE MANAGEMENT DE PORTEFEUILLE, DE PROGRAMMES ET DE PROJETS ET SON IMPLEMENTATION DANS UNE SOLUTION MICROSOFT « PPM »

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer un Appel d'Offres national pour l'accomplissement d'une mission de diagnostic, de mise en place d'une méthodologie de management de portefeuille, de programmes et de projets reconnue par le PMI (Project Management Institute) et son implémentation dans une solution Microsoft PPM : Microsoft Project Server version 2013 ou ultérieure.

Les représentants des sociétés qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter au **Secrétariat permanent de la commission des marchés publics de la Banque de l'Habitat sis – au 5^{ème} étage bureau n° 507bis de l'Immeuble administratif de la Banque de l'Habitat, Bloc K, Espace de Tunis 1073 Montplaisir Tunis**, munis de leur carte d'identité nationale et du cachet de la société représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la fourniture d'un reçu justifiant le versement en espèce de la somme non récupérable de cent dinars (100 d) au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir Tunis

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées soit par voie postale en recommandée ou par rapid-poste, ou remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central :18, Avenue Mohamed V, 1080Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 9 du cahier des charges comme suit :

- Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

**« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° CM.03/2017
POUR LA MISE EN PLACE D'UNE METHODOLOGIE DE MANAGEMENT DE PORTEFEUILLE,
DE PROGRAMMES ET DE PROJETS ET SON IMPLEMENTATION DANS UNE SOLUTION
MICROSOFT PPM »**

Cette enveloppe extérieure doit renfermer et sous peine de nullité :

1. Les pièces administratives énumérées de A1 à A8 désignées au point II du paragraphe **9.1** de l'article 9 du cahier des clauses administratives particulières y compris la caution bancaire provisoire dont le montant est fixé à **Deux Mille Cinq Cents Dinars (2 500) dinars**.
2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre l'objet de l'Appel d'Offres, le nom du soumissionnaire et la mention « Enveloppe T – Offre technique ». Elle doit contenir les pièces énumérées de T1 à T8 désignées au point III du paragraphe **9.1** de l'article 9 du cahier des clauses administratives particulières.
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre l'objet de l'Appel d'Offres, le nom du soumissionnaire et la mention « enveloppe F – Offre financière ». Elle doit contenir les pièces énumérées de F1 à F3 désignées au point IV du paragraphe **9.1** de l'article 9 du cahier des clauses administratives particulières.

Les copies scannées des documents demandés sous forme originale ou copies certifiées conformes aux originaux ne sont pas acceptées.

La date limite de réception des offres est fixée au **mardi 28/02/2017** jusqu'à 16 heures; date et heure limites fixées pour la réception des offres, sachant que la date d'arrivée consignée au cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.